



Dégustateur éclairé des vins d'Alsace: Diplôme Inter-Professionnel du 3ème degré du CIVA (DIP 3)



Contexte



Le CIVA (Conseil Interprofessionnel des Vins d'Alsace) et le CFPPA vous propose de suivre un parcours dégustation progressif et évolutif pour devenir un dégustateur reconnu par l'interprofession des vins d'Alsace.

Il s'agit de se former graduellement à des techniques de dégustation selon 3 degrés.

Métiers

Professions du secteur des vins et spiritueux, en particulier celles des prescripteurs tels que :

- Oenologue
- Caviste
- Sommelier
- Commercial en vins
- animateur et gestionnaire d'un point de vente
- Participer aux jurys, concours professionnels et comité de dégustation.

Objectifs de la formation

Etablir la relation des vins aux terroirs en étant capable de distinguer les principaux terroirs alsaciens.

Public concerné

Viticulteurs, salariés ou toute personne chargée de la production (viticole ou vinicole) et/ou de la commercialisation des vins.

Prérequis des participants

Avoir suivi et validé le 1er et le 2ème degré ou être œnologue.

Contenu

- Les méthodes de caractérisation d'un vin de terroir viticole
- La géologie du vignoble d'Alsace : : histoire, types des sols
- Identification par analyse sensorielle de la typicité des vins des différents terroirs alsaciens
- Identification d'autres terroirs viticoles français

Méthodes et moyens

- Alternance d'apports théoriques et de pratiques : exercices de dégustations verticales, horizontales de vins de différents terroirs et d'analyses sensorielles – entraînement – autoévaluation
- Reconnaissance des acquis par l'examen du «Diplôme Inter-Professionnel de dégustateur des vins d'Alsace du CIVA – 3ème degré»

Mode de validation des acquis

Diplôme Inter-Professionnel de dégustateur des vins d'Alsace du CIVA – 3ème degré.

Les participants évaluent la formation : 2021

Taux de satisfaction



Intervenants

- Catherine SPEICH, Œnologue et Formatrice référente CFPPA
- Yannick MIGNOT, Docteur en géologie et formatrice CFPPA
- Marc SCHMITT, Œnologue
- Christophe EHRHART, Formateur CFPPA
- Olivier HUMBRECHT, Vigneron et œnologue

Coordinatrice des stages courts : Murielle LEPINOY



Le CFPPA dispose d'un service administratif, d'un service qualité, et d'une équipe pluridisciplinaire de formateurs.

Le CFPPA68 est certifié Qualiopi et Engagement de service référentiel 132 Quali'formAgri au titre des actions de formation, des actions permettant de faire valider les acquis de l'expérience (VAE) et des actions de formation par apprentissage.

Son système de management de la qualité est certifié AFAQ ISO 9001.

Centre agréé par la Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt (DRAAF) du Grand 'Est

ETABLISSEMENT PUBLIC LOCAL - n° Siret : 19680003100037 - n° d'activité : 4268P001168



45.5 heures
13 séances de 3.5 heures



Colmar – Maison des vins



Rendez-vous en 2023

Tarifs 2022

1.001€ nets* par participant

*Organisme non assujetti TVA

Des possibilités de financement existent en fonction de votre statut : par Opcv, FAF, par l'entreprise, Pôle Emploi... : *Nous consulter*



Nous contacter :

-Katia SPENLE Assistante formations : 03 89 78 73 07 - katia.spenle@educagri.fr